

ROYAUME DU MAROC



MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES
EAUX ET FORETS

Conseil National de l'Environnement



Les 27 et 28 Février 2002

Développement Agricole et Rural Durable

Par :

*WAKRIM Mohame/LJOUAD Lahcen/EL
BEZZAZ Nahid*

*Direction des Aménagements Fonciers
MADREF/AGR/DAF.*

La Problématique

la stratégie 2020 de développement rural a été l'occasion de faire une large analyse

La priorité du développement rural se fonde sur :

- Le constat du retard social
- L'extension de la pauvreté dans le monde rural,
- Les disparités villes-campagnes,
- La mise en valeur insuffisante du potentiel de production de l'agriculture,
- La dégradation des ressources naturelles

Le développement agricole et rural durable

Rattrapé un retard car il existe actuellement une fracture sociale inquiétante dans le pays

- ✓ société à deux vitesses
 - ✓ un monde rural à la traîne et globalement incapable de s'accrocher au train du changement social et du progrès
- Le développement rural se justifie amplement en termes d'équité, de solidarité et de réduction des déséquilibres sociaux

Le développement rural c'est aussi pour valoriser un potentiel

aux potentialités du monde rural dont la valorisation est de l'intérêt de toute la nation.

Les potentialités du monde rural, ce sont aussi les ressources naturelles dont les richesses peuvent être mieux valorisées, sous réserve qu'elles soient bien gérées.

Il y a nécessité impérieuse de promouvoir un développement agricole et rural durable

Certains modes d'exploitation pratiqués actuellement conduisent à la dégradation des sols, à la désertification, au déboisement, aux inondations, à l'envasement des réservoirs et des cours d'eau et à la chute des niveaux de production agricole.

Il n'y a développement agricole et rural durables que si sont prises en compte simultanément la durabilité écologique, technique, économique, sociale et institutionnelle



Les principales réalisations depuis le Sommet de Rio de Janeiro

Programmes et stratégies de long terme

Le Maroc dispose d'une série de plans et programmes couvrant différents écosystèmes : forêts et montagnes, parcours, terres agricoles irriguées, zones d'agriculture pluviale, ...

Programmes de développement agricole et rural, de la préservation des ressources naturelles et de la lutte contre la désertification et la sécheresse :

- Plan d'Orientation pour le Développement de l'Irrigation à l'horizon 2020 ;
- Plan National d'Aménagement des Bassins Versants (1996) ;
- Plan Directeur de Reboisement (1997) ;
- Stratégie de Développement des Terres de Parcours (1993) ;
- Plan Directeur des Aires Protégées (1994) ;
- Programme Forestier National (1999) ;
- Plan Directeur de Gestion Conservatoire des Terres Agricoles Bour (1995), etc.

Programmes relatifs aux infrastructures et services sociaux de base:

- Stratégie de Développement des Ressources en Eau (2000), dont le Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau Potable des Populations Rurales (PAGER, 1995) ;
- Programme National de Construction des Routes Rurales (PNCRR, 1995) ;
- Programme d'Electrification Rurale Globale (PERG, 1996) et
- Programme des Priorités Sociales (BAJ1).

Principaux programmes de gestion conservatoire des ressources naturelles

Stratégie ou programme	Objet	Coût	Échéance
Plan d'Orientation pour le Développement de l'Irrigation à l'horizon 2020.	Etendre l'irrigation à l'ensemble du potentiel irrigable. Soit 1,36 millions d'ha ; actuellement 1 million d'ha sont déjà irrigués : le plan concerne l'extension et la réhabilitation de la Grande Hydraulique et la PMH.	37,4 milliards de DH.	2020
Plan National d'Aménagement des Bassins Versants	Aménagement de 3 millions d'ha dans les bassins versants.	3 milliards de DH.	2020
Plan Directeur de Reboisement (PDR).	Reboisement de 1,5 millions d'ha de terres (programme adopté en 1997).	18 milliards de DH.	2030
Stratégie de Développement des Terres de Parcours.	Amélioration des parcours, points d'eau.	-	2020
Plan Directeur des Aires Protégées.	Gestion, conservation et valorisation de 154 sites (SIBE).	364 millions de DH.	2025
Plan Directeur de Gestion Conservatoire des Terres Agricoles Bour	Promotion de la gestion conservatoire des terres agricoles bour à travers des projets pilotes dans différentes zones écologiques (200 projets pilotes), PMVB.	6 milliards de DH.	2020

Principaux programmes d'infrastructure et services de base

Stratégie ou programme.	Consistance.	Coût.	Échéance.
Stratégie de Développement des Ressources en Eau.	Construction de 70 grands et moyens barrages, à raison de 3 unités par an ; Mobilisation de l'eau souterraine des nappes profondes.	32 milliards de DH en 20 ans.	2020
Programme PAGER.	Eau potable pour 31.000 localités, au profit de 11 millions d'habitants.	11 millions de DH.	2010
Programme PNCR.	Construction et/ou réhabilitation de 11.200 km de routes et pistes rurales.	-	-
Programme PERG.	Electrification de 1.500.000 foyers, soit un taux d'électrification de 80%.	15 milliards de DH.	2010
Programme BAJ1.	Amélioration des taux d'accès à l'éducation et aux services de base dans 14 provinces les plus défavorisées.	-	-

Programmes ayant trait à la Lutte Contre la Désertification, prévus dans le cadre du Plan de Développement Economique et Social 2000-2004

Aménagement des Terres Irriguées :

- l'extension de l'irrigation sur une superficie de 86.120 ha en grande hydraulique et 13.620 ha en petite et moyenne hydraulique;
- la réhabilitation de l'irrigation dans une superficie de 14.400 ha en grande hydraulique et 136.500 ha en zones de PMH.

Aménagement des Terres Bour :

- L'épierrage de 40.000 ha de terres agricoles ;
- La réhabilitation et le nettoyage des terres agricoles sur une superficie de 16.000 ha ;
- Le remembrement dans une superficie de 98.000 ha et
- Le partenariat avec les agriculteurs pour la lutte contre l'érosion dans 16.000 ha de terres de cultures.

Aménagement des Terres de Parcours :

Plusieurs opérations sont prévues à ce niveau dont en particulier le suivi de la dynamique de la végétation dans 7 sites, la mise en repos de terrains de parcours sur 450.000 ha, la plantation d'arbustes fourragers sur 16.500 ha, le travail de sol et ensemencement sur une superficie de 26.000 ha.

Périmètres de Mise en Valeur en Bour (PMVB) :

Un programme de 70 projets locaux de développement agricole et rural s'étendant sur une superficie de l'ordre de 1 million d'ha au profit de quelques 120.000 agriculteurs et agricultrices, est prévu.

Programmes de Gestion et de Développement Forestier :

Comprenant en particulier, l'aménagement de 14.700 ha de forêts, le reboisement d'une superficie de 114.000 ha, la lutte contre l'érosion dans 6 bassins versants ; la stabilisation des dunes sur 1.800 ha et la gestion de la biodiversité dans 21 sites identifiés.

Programmes de Formation, de Recherche et de Vulgarisation :

Plusieurs actions sont prévues dans ces domaines, dont le renforcement et l'élargissement de la formation professionnelle et technique en matière de gestion conservatoire des ressources naturelles, la réalisation de 5 millions d'ha de cartes de vocations des terres, la valorisation et la promotion des techniques d'aridoculture.

Pour la réalisation de ces programmes et initiatives, l'enveloppe budgétaire prévue au titre du plan quinquennal 2000-2004 est de 16.173 millions de DH pour le secteur agricole et de 1.509,4 millions de DH pour le secteur forestier, soit un budget global mobilisé de 17 milliards et 692,4 millions de DH.



**Analyse des
expériences et
enseignements tirés**

L'analyse met en relief un certain nombre de difficultés qu'il est important de surmonter, notamment :

- L'absence d'une vision globale et d'une politique cohérente et volontariste pour l'aménagement de l'espace ;
- Une intégration partielle des programmes et des activités, avec prédominance des approches sectorielles qui s'accompagnent d'une fragmentation des investissements réduisant leur efficacité ;
- Une insuffisance des mécanismes institutionnels de concertation et de coordination entre les différents acteurs de l'aménagement de l'espace agricole ;
- Des approches de conception et de gestion souvent centralisées et ne répondant pas nécessairement aux besoins locaux ;
- Un cadre peu incitatif pour encourager et sécuriser l'investissement privé en milieu rural ;
- Le manque d'implication de différents opérateurs dans le cadre de partenariats et de partages des responsabilités ;
- L'insuffisance de suivi et l'absence d'un cadre législatif permettant la pérennité des investissements. En ce qui concerne la mise en valeur des zones d'agriculture pluviale, la promulgation en 1995 de la loi n°33/94 sur les PMVB a institué le cadre légal d'intervention dans ces zones.

l'analyse des expériences met en relief des éléments et des enseignements aux niveaux (i) *technique*, (ii) *de l'approche*, (iii) *institutionnel et organisationnel*, (iv) *législatif et juridique* et (v) *financier*

Sur le plan technique :

- Beaucoup de résultats ont été acquis sur le terrain, notamment dans le cadre de projets ou par la recherche. Il existe énormément de données au niveau régional qui ne sont pas connues ou valorisées.
- Le pays dispose d'un tissu de recherche très diversifié, mais la plupart des recherches ont été orientées vers le développement de l'agriculture en zones de plaines.
- Par ailleurs, dans les zones qualifiées de difficiles ou de fragiles, la priorité a été souvent donnée à des mesures correctives et à des réalisations physiques.

Sur le plan de l'approche :

Il convient de noter les difficultés souvent rencontrées localement dans l'adoption et l'entretien des solutions proposées du fait d'un mode d'action conçu généralement d'une manière unilatérale par l'Administration.

Sur le plan institutionnel et organisationnel :

Les études pédologiques de base et les études et recherches spécifiques en matière d'évaluation des terres, de conservation des sols ou d'améliorations foncières, sont menées de manière dispersée.

Aucune structure n'étant mandatée pour la capitalisation des données, la plupart des travaux sont connus, peu valorisés et parfois indisponibles.

Sur le plan législatif et juridique :

Bien que les subventions de l'Etat puissent paraître assez substantielles :
i) les conditions d'octroi de ces subventions se trouvent réunies surtout en zones équipées et irriguées plus favorables à une mise en valeur intensive des terres, et ii) les textes réglementaires limitent les subventions de l'Etat à certaines techniques pré-définies excluant ainsi des techniques locales.

Sur le plan financier :

Les programmes d'aménagement et de gestion conservatoire des terres sont réalisés conformément à la réglementation en vigueur dans le cadre du budget de l'Etat. Ces procédures généralement complexes et rigides limitent toutes formes d'adaptation à des initiatives privées, de participation des bénéficiaires.

Perspectives

The background is a dark blue gradient. A thin, light blue curved line starts from the top left and arcs towards the right. On the right side, there is a light blue, semi-transparent shape that looks like a corner or a slice of a circle, extending from the top right towards the bottom right.

Pour la réalisation d'un environnement porteur, et en prenant en considération et tirant profit de l'existant, les perspectives pour un développement agricole et rural durable tiennent, essentiellement, dans :

- (i) la mise en œuvre de la stratégie 2020 de développement rural élaborée par le MADREF en 1999 ;**
- (ii) l'exécution des dispositions du Programme d'Action National de lutte contre la désertification adopté en Juin 2001 ;**
- (iii) la poursuite et le développement de programmes intégrés de développement agricole et rural durables et**
- (iv) la poursuite de l'exécution de programmes spécifiques ayant trait au développement durable.**

La Stratégie 2020 de Développement Rural

Objectifs :

- Accroissement de la production agricole dans une perspective de réponse à la demande alimentaire intérieure et à la demande des marchés extérieurs ;
- Augmentation de l'emploi et des revenus dans l'agriculture ;
- Création et diversification de l'emploi dans les activités para-agricoles ;
- Arrêt des processus de dégradation anthropique de l'environnement;
- Mise à niveau et amélioration de l'éducation et de la formation professionnelle des hommes et femmes rurales ;
- Amélioration des services liés à la qualité de la vie et du bien être;
- Correction des déséquilibres régionaux et sous-régionaux en matière d'infrastructures, de commerce et d'aménagement du territoire.

Les Approches :

Les idées-force que l'on avance dans ce sens sont essentiellement les suivantes :

- Intégration et approche holistique ;
- Territorialisation et décentralisation ;
- Responsabilisation et participation ;
- Partenariat et approches négociées des actions de développement.

La mise en œuvre du Programme d'Action National de lutte contre la désertification (PAN)

les quatre grands domaines d'intervention du PAN sont les suivants :

L'appui à la Lutte Contre la Désertification :

le renforcement des capacités des acteurs : corps élus, professionnels, associations, organisations communautaires, jeunes ruraux, femmes rurales et renforcement de la vulgarisation et de l'encadrement

L'appui aux Initiatives Génératrices de Revenus :

la promotion de programmes de développement local dans les domaines de la valorisation des produits du terroir, la promotion du tourisme rural, la valorisation des plantes aromatiques et des menus produits forestiers, ainsi que l'encouragement d'initiatives de financement et d'investissement au niveau local (micro-crédit, ...)

Les actions novatrices de lutte contre la désertification sont envisagées en direction de l'atténuation des processus d'érosion, le développement intégré des zones forestières et péri-forestières, la promotion des techniques de collecte et d'utilisation des eaux pluviales, les programmes énergie et développement durable.

Les systèmes de suivi-évaluation prévus ont pour objet, quant à eux, la définition et la mesure d'indicateurs, la mise en place d'un système de circulation de l'information sur la désertification (SCID) et sa mise à jour régulière, et la mise en place d'un réseau de surveillance écologique.

Le coût global prévu du PAN est de l'ordre de 8,8 milliards de DH pour une durée de 20 ans.

La poursuite et le développement de programmes intégrés de développement agricole et rural durables

- ✓ Programme de développement rural intégré de mise en valeur dans les zones bour (DRI-MVB)
- ✓ Programme MEDA de développement rural intégré et de gestion des ressources naturelles dans les provinces du Nord du Maroc
- ✓ Projet de développement des zones montagneuses d'Al Haouz
- ✓ Projet d'aménagement et de mise en valeur en bour des Doukkala
- ✓ Les Projets de Mise en Valeur en Bour (PMVB)

La poursuite de l'exécution des programmes spécifiques engagés ayant trait au développement agricole et rural durables

Pour la gestion conservatoire des ressources naturelles :

- (i) Plan d'Orientation pour le Développement de l'Irrigation à l'horizon 2020 ;
- (ii) Plan National d'Aménagement des Bassins Versants (1996) ;
- (iii) Plan Directeur de Reboisement (1997) ;
- (iv) Stratégie de Développement des Terres de Parcours (1993) ;
- (v) Plan Directeur des Aires Protégées (1994) ;
- (vi) Programme Forestier National (1999) ;
- (vii) Plan Directeur de Gestion Conservatoire des Terres Agricoles Bour (1995), etc

Pour la dotation du monde rural en infrastructures et services de base :

- (i) Stratégie de Développement des Ressources en Eau (2000), dont le Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau Potable des Populations Rurales (PAGER, 1995) ;
- (ii) Programme National de Construction des Routes Rurales (PNCRR, 1995) ;
- (iii) Programme d'Electrification Rurale Globale (PERG, 1996) et
- (iv) Programme des Priorités Sociales (BAJ1).